



Les bonnes pratiques de...

# La pêche aux couteaux, tellines et lavagnons



## Réglementation\* (à connaître avant la pêche)

Ne pêchez que :

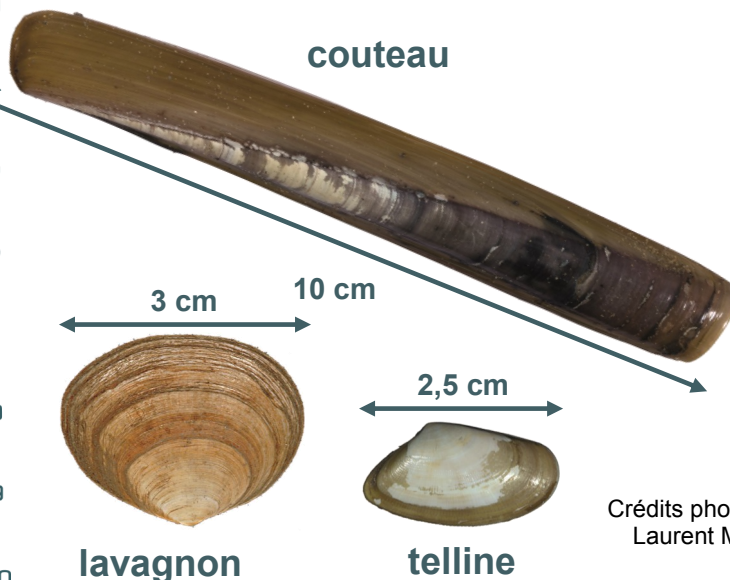
- les couteaux dont la longueur fait au moins **10 cm**,
- les tellines dont la taille fait au moins **2,5 cm**,
- et les lavagnons dont la taille fait au moins **3 cm**. Ainsi, ils auront eu le temps de se reproduire au moins une fois. *Un outil de mesure est donc indispensable.*

Pour préserver la ressource, il ne faut pas pêcher plus de **2 kg** de chacune de ces espèces et elles se pêchent à la main.

Pour respecter le travail des professionnels ne pêchez pas à **moins de 25 m** des concessions de cultures marines.



**Zones sanitaires**  
**Ouvertures des gisements**



Les couteaux, tellines et lavagnons sont des bivalves fouisseurs qui vivent dans le sédiment (jusqu'à 60 cm de profondeur pour le couteau).

## Où les trouver ?

**Les couteaux**, *Ensis directus*, se retrouvent sur les fonds de sables fins à coquillers, jusqu'à 40 m de profondeur.

**Les lavagnons**, *Scrobicularia plana*, sont présents dans les zones estuariennes vaseuses et jusqu'à 30 m de profondeur. Leurs siphons laissent des marques en étoile autour de leur trou.

**Les tellines**, *Donax vittatus*, vivent en bas de l'estran, dans des sables grossiers.



## Les bons gestes

Ne Ramassez que ce qui sera consommé dans le **cadre familial**.

**Ré-enfouissez** les coquillages trop petits au fur et à mesure de votre récolte. Ces individus pourront ainsi continuer à grossir, bien à l'abri dans le substrat.

Les coquillages échoués sur le sable sont sans doute malades ou morts. Il est donc fortement déconseillé de les ramasser car ils sont **impropres à la consommation**.

Crédits photos: Lola De Cubber / Agence des aires marines protégées & Laurent Mignaux / MEDDE-MLETR